RCS : MULHOUSE
Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00974
Numéro SIREN : 417 767 647
Nom ou dénomination : 2094

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 10472

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275100	D+POTS	14 258,75	14 258,75	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		**14 258,75**	**14 258,75**	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		**14 258,75**	**14 258,75**	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		14 258,75	14 258,75	
AUTRES CREANCES				
DEBITEURS DIVERS				
467100	AUTRES COMPTES D+BITEURS	935,00	935,00	
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		**935,00**	**935,00**	
TOTAL DEBITEURS DIVERS		**935,00**	**935,00**	
TOTAL AUTRES CREANCES		935,00	935,00	
TRESORERIE ET DIVERS				
DISPONIBILITES				
512116	CREDIT COOPERATIF	4 442,92		4 442,92
512130	BP BOURGOGNE FRANCHE COMT	67 169,17	68 298,94	-1 129,77
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		**71 612,09**	**68 298,94**	**3 313,15**
TOTAL DISPONIBILITES		**71 612,09**	**68 298,94**	**3 313,15**
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		71 612,09	68 298,94	3 313,15
TOTAL GÉNÉRAL		86 805,84	83 492,69	3 313,15

18 B 974
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe 11/10/2022
N° DU DEPOT 22 B 10472

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
408160	FRS GROUPE FNP	3 360,00		3 360,00
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		**4 776,00**	**5 916,00**	**-1 140,00**
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		**4 776,00**	**5 916,00**	**-1 140,00**
TOTAL FOURNISSEURS		5 844,13	14 492,75	-8 648,62
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
421000	PERSONNEL - R+MUN+RATIONS	1 184,31	1 184,31	
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		**1 184,31**	**1 184,31**	
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		**1 184,31**	**1 184,31**	
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
437310	MUTUELLE NON CADRES	657,60	657,60	
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		**657,60**	**657,60**	
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		**657,60**	**657,60**	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 841,91	1 841,91	
AUTRES DETTES				
GROUPE				
451000	COMPTE-COURANTS - GROUPE	32 586,26	884 691,82	-852 105,56
Total 2051/EA - Autres dettes N		**32 586,26**	**884 691,82**	**-852 105,56**
TOTAL GROUPE		**32 586,26**	**884 691,82**	**-852 105,56**
ASSOCIES COMPTES COURANTS				
458800	COMPTE-COURANTS - INT+R-T	35,21	3 017,19	-2 981,98
Total 2051/EA - Autres dettes N		**35,21**	**3 017,19**	**-2 981,98**
TOTAL ASSOCIES COMPTES COURANTS		**35,21**	**3 017,19**	**-2 981,98**
TOTAL AUTRES DETTES		32 621,47	887 709,01	-855 087,54
TOTAL GÉNÉRAL		86 805,84	83 492,69	3 313,15

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
TOTAL GÉNÉRAL		6 676,62	41 268,89	-34 592,27

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2022	31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 259		14 259	14 259
ACTIF IMMOBILISE	**14 259**		**14 259**	**14 259**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	935		935	3 037
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	71 612		71 612	68 299
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**72 547**		**72 547**	**71 335**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**86 806**		**86 806**	**85 594**

Rubriques	France	Exportation	31/03/2022	31/03/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 311	10 030
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 311**	**10 031**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-6 311**	**-10 031**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				1 709
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				**1 709**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			109	26 120
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**109**	**26 120**
RESULTAT FINANCIER			**-109**	**-24 411**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-6 419**	**-34 441**

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 259		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**14 259**		
TOTAL GENERAL	**14 259**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			14 259	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**14 259**	
TOTAL GENERAL			**14 259**	

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FRS FNP AUTRES		5 916,00	-5 916,00
408120	FRS FNP FRAIS G+N+RAUX	1 416,00		1 416,00
408160	FRS GROUPE FNP	3 360,00		3 360,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**4 776,00**	**5 916,00**	**-1 140,00**
AUTRES DETTES				
458800	COMPTE-COURANTS - INT+R-T	35,21	3 017,19	-2 981,98
TOTAL AUTRES DETTES		**35,21**	**3 017,19**	**-2 981,98**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	INT+R-TS COURUS A PAYER	213,40	25,00	188,40
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**213,40**	**25,00**	**188,40**
TOTAL CHARGES A PAYER		**5 024,61**	**8 958,19**	**-3 933,58**

2094
Société par actions simplifiée au capital de 100 016 euros
Siège social : 43, rue Eugène Ducretet – 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 417 767 647

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

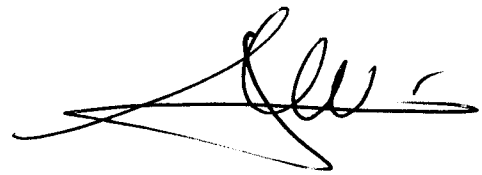
Décision de l'associé unique du 30 septembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 6 676,38 euros en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



2094
Société par actions simplifiée au capital de 100 016 euros
Siège social : 43 rue Eugène Ducretet – 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 417 767 647

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Cher associé,

Nous avons établi le présent rapport, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera rendu compte de la mission de votre commissaire aux comptes.

Le rapport général de ce dernier, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires et règlementaires.

I. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Nous rappelons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, d'une durée de 12 mois, la société a réalisé :

- un chiffre d'affaires de.....0 euros
 contre un chiffre d'affaires au titre de l'exercice précédent de.....0 euros

- un résultat d'exploitation de-6 311 euros
 contre un résultat d'exploitation au titre de l'exercice précédent de.....-10 031 euros

- un résultat financier de..... -109 euros
 contre un résultat financier au titre de l'exercice précédent de.....-24 411 euros

- un résultat courant avant impôts de-6 419 euros
 contre un résultat courant avant impôts au titre de l'exercice
 précédent de.....-34 441 euros

- un résultat exceptionnel de -257 euros
 contre un résultat exceptionnel au titre de l'exercice précédent de0 euros

- un résultat net comptable de.....-6 676 euros
 contre un résultat net comptable au titre de l'exercice précédent de.....-34 441 euros

II. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est à signaler au titre de cette rubrique.

IX. Situation du mandat du commissaire aux comptes

Le mandat de la société AUCAP, Commissaire aux comptes arrivera à expiration lors de l'approbation des comptes clos le 31 mars 2023.

X. Effectifs

Notre société n'emploie aucun salarié.

XI. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que notre société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

XII. Conventions règlementées

Vous aurez à statuer sur le rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

XIII. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié (articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce)

La société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

XIV. Enonciation des condamnations prononcées par l'Autorité de la concurrence (article L.464-2 du Code de commerce)

La société n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par l'Autorité de la concurrence.

XV. Délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance a été la suivante :

AUCAP

AUDIT

SAS 2094

43 rue Eugène Ducretet
68200 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

EXEMPLAIRE Greffe

SAS AUCAP AUDIT
Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
ZAC des Terres Rousses, 13 Rue Nicolas de Condorcet, - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr
SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

SAS 2094

Société par actions simplifiée au capital de 76 986 Euros
Siège Social : 43 rue Eugène Ducretet
68200 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/03/2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31/03/2022)

A l'associé unique,

SAS 2094
43 Rue Eugene Ducretet
68200 MULHOUSE

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2094 relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2021 à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le

cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY ST SAUVEUR
Le 15 septembre 2022

SAS AUCAP AUDIT
Commissaire aux comptes
Représentée par Peggy GILLET

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2094 SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 Rue Eugène Ducretet 68200 MULHOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 7 7 6 7 6 4 7 0 0 0 4 9 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032022 Net 3	N-1 31032021 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	14 258	BI	14 258	14 258
		TOTAL (II)	BJ	14 258	BK	14 258	14 258
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	935	CA	935	3 036
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	71 612	CG	71 612	68 298
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	72 547	CK	72 547	71 335
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	86 805	1A	86 805	85 594

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2094 SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 76 986)	DA	76 986	76 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	415	415
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 001	10 001
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(34 441)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 676)	(34 441)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	46 284	52 961
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	213	25
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 844	14 492
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 841	1 841
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	32 621	16 273
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	40 520	32 632
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	86 805	85 594

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 520	32 632
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2094 SAS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 310	10 030
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 310	10 030
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 310)	(10 030)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		1 708
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		1 708
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	108	26 119
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	108	26 119
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(108)	(24 410)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 419)	(34 441)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS 2094 SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	257	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	257	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(257)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		1 708
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 676	36 150
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(6 676)	(34 441)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		1 708
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	108	9 837
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9		
	obligatoires **A9**			
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			

(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	257	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

PRESENTATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2022

Le bilan de l'exercice présente un total de **86 806 €.**
Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de **-6 676 €.**

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.
Ils intègrent les changements résultant de la mise en oeuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (règlements sur les actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Frais de 1 er établissement	33.33% L	33.3% L
Constructions	5% L	5% L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 259		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**14 259**		
TOTAL GENERAL	**14 259**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			14 259	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**14 259**	
TOTAL GENERAL			**14 259**	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 259	14 259	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	935	935	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**15 194**	**15 194**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	213	213		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 844	5 844		
Personnel et comptes rattachés	1 184	1 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	658	658		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	32 621	32 621		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**40 521**	**40 521**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FRS FNP AUTRES		5 916,00	-5 916,00
408120	FRS FNP FRAIS G+N+RAUX	1 416,00		1 416,00
408160	FRS GROUPE FNP	3 360,00		3 360,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**4 776,00**	**5 916,00**	**-1 140,00**
AUTRES DETTES				
458800	COMPTE-COURANTS - INT+R-T	35,21	3 017,19	-2 981,98
TOTAL AUTRES DETTES		**35,21**	**3 017,19**	**-2 981,98**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	INT+R-TS COURUS A PAYER	213,40	25,00	188,40
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**213,40**	**25,00**	**188,40**
TOTAL CHARGES A PAYER		**5 024,61**	**8 958,19**	**-3 933,58**